

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 12 décembre 2022

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 08/12/2022 <i>L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY</i>
Présents : 8	<b>Présents :</b> Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL
Votants: 9	
Pour: 9	<b>Représentés:</b> Michel PHILIP par Régine DE LUCA
Contre: 0	<b>Excusés:</b>
Abstentions: 0	<b>Absents:</b> Guy ALBRAND, Alexandre BORRELLY
	<b>Secrétaire de séance:</b> Romain NOEL

### Objet: Budget commune : DM4. - DE\_2022\_062

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6411	Personnel titulaire	3000.00	
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	-3000.00	
	<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2151 - 278	Réseaux de voirie	-11519.00	
21578 - 279	Autre matériel et outillage de voirie	21266.00	
2111	Terrains nus	585.00	
020	dépenses imprévues	-585.00	
1323 - 279	Subv. non transf. Départements		9747.00
	<b>TOTAL :</b>	<b>9747.00</b>	<b>9747.00</b>
	<b>TOTAL :</b>	<b>9747.00</b>	<b>9747.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

les jour, mois et an susdits

le Maire

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVENÇE)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/12/2022
004-210402343-20221212-DE_2022_062-DE

